

Echos de **MONTENDRE**

Julien Denormandie, secrétaire d'Etat en visite à Montendre

MYSTERRA, le parc des labyrinthes : ouverture en mai 2018

L'adieu à Robert Renaud

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3/5 VIE MUNICIPALE
Réunion publique annuelle
- 5 TRAVAUX... DE SAISON
- 6 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
- 7 VOUS ÊTES COMME ÇA...
M. et Mme Renaud ne sont plus
- 8/9 MYSTERRA, LUDIQUÉ AU MONDE !
Ouverture le 5 mai 2018
- 10/11 RÉTRO 2017
- 12 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Visite du secrétaire d'Etat Julien Denormandie
- 13 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Traditions
Balade entre hier et aujourd'hui
- 14 COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES
- 15 COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET
- 16 BON À SAVOIR
Repas des aînés
Recensement et JDC
TNT : le 23 janvier les fré-
quences changent !

Mes chers concitoyens



Il y a quelques semaines, nous nous sommes prêtés à l'exercice du compte-rendu annuel : ce rendez-vous nous permet de faire le bilan d'une année de travail et de projets et de répondre en direct à vos questions. Nous vous présentons dans ce numéro les dossiers que nous avons choisi de développer. Parmi eux, le cinéma Andronis, le parc des labyrinthes et la Maison des Services Au Public dont j'ai eu le plaisir de présenter les plans au secrétaire d'état Julien Denormandie en visite à Montendre le 31 octobre dernier.

En cette période de fêtes propice aux loisirs, j'espère que vous serez nombreux à profiter des séances proposées par le cinéma Andronis... Ce nouvel équipement rencontre déjà un franc succès et c'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale et moi-même d'avoir mené à bien un tel projet, vecteur de culture, de divertissement et de rencontres. Vous pouvez facilement trouver son programme chez vos commerçants ou sur Internet.

L'autre réalisation d'importance dont l'aboutissement est proche est MYSTERRA, le parc des Labyrinthes. Certes, ce projet est porté et financé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge, mais il est né et a été pensé à Montendre et je continue à en suivre l'évolution au jour le jour afin qu'il ouvre ses portes comme annoncé le 5 mai prochain. Nous lui avons consacré un dossier dans ce numéro : j'espère qu'il saura éveiller votre curiosité et vous donner envie de découvrir au printemps prochain ce parc de loisirs unique !

En cette période de réjouissances, nous pensons à ceux qui souffrent, de maladie, d'isolement, de précarité. Nous n'oublions pas non plus ceux qui nous ont quittés. J'ai salué il y a quelques jours la mémoire de Robert Renaud, disparu à l'âge de 97 ans. Il laisse aux Montendrais la somme de ses recherches et de sa passion pour notre commune à laquelle son nom restera attaché. Montendre continue à dévoiler des pans de sa grande et de sa petite histoire : Judith Rapet nous propose en cette fin d'année un ouvrage surprenant sur la cité des Pins, magnifiquement illustré. A offrir ou à s'offrir !

Je donne rendez-vous aux plus anciens d'entre vous le 14 janvier prochain pour le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes, dans la paix et l'affection des vôtres et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2018.

Patrick GIRAudeau

Maire de MONTENDRE

Cartes nationales d'identité et passeports

Jours et horaires pour la collecte et la transmission des dossiers

A partir du 1^{er} janvier 2018, les jours et horaires seront les suivants :

- lundi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h
- mardi : fermé
- mercredi de 8 h à 11 h
- jeudi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h
- vendredi : fermé
- samedi de 9 h à 11 h

Listes des documents à fournir 05 46 49 20 84 ou www.ville-montendre.fr/vie-municipale-citoyenne/demande-cartes-identite-passeports

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Les exposés : le maire et ses adjoints ont présenté une sélection des dossiers suivis au cours de l'année

Michel Lathière, adjoint à l'environnement, délégué au suivi des travaux, a présenté des chantiers réalisés et /ou en cours de réalisation.

Réhabilitation du boulevard de Saintonge

En préalable des travaux à venir, le syndicat des eaux a réalisé d'importantes opérations de rénovation du réseau d'assainissement : boulevard de Saintonge, rue du Bois des Granges et rue du Stade. Michel Lathière a profité de cette présentation pour rappeler un principe général : les eaux de pluie sont traditionnellement traitées sur le domaine privé (restitution des eaux de pluie au milieu naturel), tandis que les eaux usées doivent rejoindre le réseau collectif d'assainissement (domaine public). Il a ensuite exposé les travaux de réfection de la voirie du boulevard de Saintonge (passée dans le giron du Département suite à des échanges avec la commune de Montendre). La chaussée va être partout revue, depuis le carrefour de la rue de la Rogère jusqu'au rond-point de l'Europe.



Dernière phase de la réfection de l'assainissement rue du Stade

D'importantes modifications du profil seront apportées à la voirie : ainsi, entre la Rogère et la rue du Bois des Granges, la voie se présentera avec une piste cyclable et un trottoir de chaque côté. Le carrefour rue du Stade / Rogère / boulevard ne sera pas modifié. En revanche, un changement de priorité interviendra au carrefour rue de Bagatelle / boulevard de Saintonge / route de Chardes : le boulevard de Saintonge deviendra prioritaire et les véhicules descendant la rue de Bagatelle et ceux remontant la route de Chardes devront respecter un stop. Vigilance ! Au niveau du collège, des quais bus seront aménagés pour renforcer la sécurité des élèves au moment de l'arrivée et du départ de l'établissement.

En ce qui concerne l'éclairage public, les lanternes existantes vont être remplacées par des nouvelles équipées de leds. Démarrage des travaux 1^{er} trimestre 2018.

Solarisation du bassin ludique

Les travaux de solarisation (chauffage de l'eau des bassins par des tapis solaires et installation d'un chauffe-eau

solaire pour l'eau sanitaire) a déjà permis de diminuer considérablement la consommation électrique. Sur la période de juin à octobre (qui correspond à la période de fonctionnement du bassin pour mise en service, service effectif et arrêt...), c'est une économie de 50% en kWh qui a été réalisée, soit 13 000 € en moins sur la facture. Pour rappel le budget électricité du bassin ludique était jusqu'alors le plus élevé de la commune...

Rénovation énergétique salle des fêtes de Vallet

Ce projet a été conçu en partant du constat que cet équipement, très utilisé tout au long de l'année, est une véritable « passoire énergétique » : le chauffage se fait par des aérothermes et des chauffages électriques très énergivores. De plus, la salle n'est pas entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et la structure et la charpente du bâtiment nécessitent d'être vérifiées. Les travaux, qui devraient débuter en septembre 2018 prévoient ainsi : la mise en accessibilité PMR de l'ensemble, y compris les espaces et les cheminements extérieurs, le renforcement de l'isolation thermique et acoustique, le remplacement des installations de chauffage et la mise en conformité des installations électriques et de l'éclairage de secours.

Mise en place de la réglementation zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytopharmaceutiques. Cette disposition de l'article 68 de la loi de transition énergétique s'impose à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics.

Elle s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie.

Il s'agit d'une priorité de santé publique mais un seul moyen existe pour compenser l'arrêt des désherbants : c'est le recours au travail manuel. Elle nécessite un plus grand nombre de personnels.

C'est pour cela que les effectifs employés à la gestion de la voirie et des espaces verts ont été augmentés par le biais du recours aux

contrats aidés ces dernières années. Au vu des moyens financiers de la collectivité, il ne pouvait en effet être envisagé de recrutement sur la base d'un statut de titulaire pour faire face à cette double contrainte d'assurer l'entretien des espaces publics tout en arrêtant de recourir aux produits phytosanitaires.



Une vingtaine de panneaux comme celui-ci ont été posés dans les espaces publics.

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Le Cinéma Andronis

Plan de financement (**coût total opération: 360 863,16 €**)

- Centre National de la Cinématographie : 50 000,00 € (salle) + 9 490,70 € (appareillage)
- Etat (Ministère de l'Intérieur) : 89 095,00 €
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : 49 862,00 €
- Etat (DETR) : 90 215,79 €
- Commune : 72 199,67 €

A ces aides à l'investissement, il faut ajouter la subvention de fonctionnement versée par la Communauté des Communes : 25 000€/an.

D'importants travaux ont permis d'aménager cette superbe salle de 120 places. La qualité de l'image, du son et de l'acoustique, le confort des sièges ont été salués par tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à une séance au cinéma Andronis.



Elisabeth Diez, première adjointe, a rappelé la genèse du projet depuis la fermeture du cinéma Le Gallia en 2007 ainsi que les principes de son fonctionnement, qui figurent dans la convention passée entre la commune de Montendre et l'association CLAP Montendre. Clap s'engage à mettre en œuvre avec ARTEC, une double programmation : films en sortie nationale, tout public, (pour assurer l'attractivité et la rentabilité du service) mais aussi une programmation plus qualitative (diffusion d'œuvres « Arts et Essais »). C'est un cinéma pour tous, le grand public comme les cinéphiles. Sont prévues 8 séances par semaine, 50 semaines par an. Clap Montendre intervient aussi dans une perspective associative : éducation à l'image, animations tous publics, le cinéma doit être lieu de lien social. En contrepartie, la Commune de Montendre s'engage à mettre à disposition la salle et les moyens de projection, à soutenir financièrement le fonctionnement (subvention de 13 683 € par semestre). Le cinéma Andronis rencontre un franc succès. Pour ses trois premiers mois de fonctionnement (ouverture commerciale le 8 septembre), il a déjà programmé 101 séances et comptabilisé 3000 entrées !

Remplacement des huisseries extérieures de l'école maternelle

Le remplacement des menuiseries de l'école maternelle, vétustes (elles sont d'origine) a été étudié pour sécuriser

l'école (risques d'intrusion et d'effraction), renforcer l'isolation et améliorer le confort thermique été comme hiver. Les travaux vont consister à remplacer toutes les menuiseries en bois par des menuiseries en aluminium à rupture de pont thermique, finition qualité marine, avec double vitrages à faible émissivité, complétée par la pose de stores solaires extérieurs en remplacement des existants. Investissement prévisionnel : 133 030,50 € HT maîtrise d'œuvre incluse.

L'action sociale

Céline Briaud, adjointe à la solidarité et vice-présidente du CCAS a rendu compte des missions qu'elle mène dans le cadre de sa délégation.

- Accompagnement des personnes en difficulté pour paiement de factures EDF, RESE, constitution de dossiers de surendettement
- Accompagnement pour les dossiers de demande de logement social. A Montendre, ce sont les logements Habitat 17 (résidence François, résidence des 7Chevaliers, impasse des Prés Fleuris).

Visite des logements présumés insalubres :

Il s'agit d'un dispositif de lutte contre l'habitat indigne mis en place par le Département. La démarche émane du locataire. Le propriétaire est informé à l'avance de la visite conjointe d'un agent du département et de l'élu responsable. Suite à ces visites, un diagnostic est établi par le référent, demandant aux propriétaires de réaliser des travaux de mise en conformité. En 2017, cinq logements ont ainsi fait l'objet d'une visite.



Bilan d'occupation du local d'urgence :

Entre septembre 2016 et septembre 2017, on a comptabilisé 331 nuitées (277 l'année précédente). Dix-neuf personnes ont pu bénéficier de l'accueil de nuit (dix-sept adultes et deux enfants). Il s'agit essentiellement de personnes de plus de 40 ans en rupture d'hébergement ou situation de rupture conjugale, il y a aussi des cas de violences conjugales et / ou de voisinage. L'hébergement fait suite à un contact avec le 115, les services sociaux, la commune... L'orientation sur le local d'accueil se fait en fonction de la situation, la mobilité de la personne, la disponibilité du logement, etc. Les services communaux et la police municipale travaillent en collaboration avec le SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) des 3 Monts et l'association Entraide et Solidarité. Toutes les personnes accueillies ont été rencontrées régulièrement par un travailleur social du SAO.

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Finances communales et service public

Le maire **Patrick Giraudeau** a quant à lui fait relayé les inquiétudes la municipalité concernant les finances communales et le service public assuré par la collectivité. En effet, le transfert par l'Etat de plusieurs missions aux communes alourdit la charge de travail des agents : il s'agit notamment depuis le 1^{er} mars 2017 de la collecte et de la transmission des dossiers de passeports et de cartes d'identité. De janvier à novembre, 1086 demandes (604 CNI et 482 passeports) ont été ainsi enregistrées... Le temps moyen consacré à une demande est estimé à 30 minutes, ce qui correspond sur une année à un équivalent tiers temps. Or, la compensation versée par l'Etat pour cette mission s'élève à 8 500 €, ce qui ne couvre pas le

coût en personnel !

Par ailleurs, depuis le 1^{er} novembre, les mairies ont en charge le PACS (auparavant Tribunal d'Instance) mais sans le recul nécessaire, on ne connaît pas les effets de ce nouveau transfert.

Parallèlement, l'Etat a décidé la non-reconduction des crédits de financement des contrats aidés. 15 postes sont concernés (restauration scolaire, voirie et espaces verts). Toutefois, grâce à la mobilisation de la municipalité, sur cinq emplois directement menacés, quatre d'entre eux ont été conservés, mais sans connaître la durée de ce maintien. Le maire a ensuite présenté le projet de Maison des services au public et l'avancée des travaux du parc des labyrinthes qu'il suit chaque semaine (voir en pages 8 et 9 le parc MYSTERRA et page 10 la MSAP).

TRAVAUX... de saison

En novembre et décembre s'est effectuée la traditionnelle **campagne de fauche et de nettoyage des fossés**, ainsi que celle du **ramassage des feuilles** : depuis trois ans maintenant, les services municipaux procèdent à la **taille raisonnée des platanes**. En effet, la taille constitue une atteinte à l'intégrité de l'arbre, qui peut le fragiliser. Il faut donc désormais ramasser régulièrement les feuilles qui tapissent les trottoirs, mais, reconnaissons-le, elles donnent de belles couleurs d'automne à nos rues et nos places (voir notre couverture).

Le service espaces verts a réaménagé **cinq anciens parterres sur l'avenue de la République**. Hélas, quelques jours à peine après les plantations, le massif situé devant le cimetière avait déjà été vandalisé...

Ils ont également procédé à la **végétalisation d'espaces**, dans le cadre du respect du « zéro phyto », dans le nouveau quartier Tivoli et à l'ancienne RESE. Au tennis-club, l'allée gravillonnée a été remplacée



Les parterres de l'avenue de la République réhabilités et replantés



Engazonnement et cheminement béton au club-house

par un espace engazonné et une allée en béton accessible PMR a été aménagée.

Les services ont également coulé les dalles des **nouveaux containers** à

verre et posé de nouvelles poubelles (skate-park, place de la gare et quartier Tivoli), tandis que le programme **d'habillage des aires de regroupement des poubelles** se poursuit : rue de la Grève (avec une vue de l'ancien champ de course) et place de la Gare avec des reproductions de cartes postales anciennes, en préambule du réaménagement de cette avenue courant 2018.

A l'école élémentaire, pendant les vacances de la Toussaint, un local fermé « ménage » a été construit dans l'aile côté République : il s'agit d'un local fermé qui permet de ranger le chariot de ménage et les produits d'entretien ; dans le couloir, à proximité, un point d'eau chaude aux normes PMR a été aménagé, qui permet aux enfants de se laver les mains à l'eau chaude.

A l'école maternelle, en novembre, c'est la buanderie qui a bénéficié d'améliorations : le chauffe-eau a été changé ainsi que la vasque et le plan de travail refait à neuf.



Rue de la Grève



Avenue de la Gare

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

PASSION MOYEN-ÂGE AU 6^e SALON DU LIVRE



Judith Rapet, habituée du salon



Balade en famille dans les allées du salon

Le 22 octobre dernier, plus d'une quarantaine d'écrivains étaient accueillis au salon du livre de Montendre qu'organisait pour la 6^e fois la médiathèque municipale et l'association partenaire Lecturamédia. La thématique retenue cette année était le Moyen-âge autour de Mireille Calmel. L'auteur à succès a participé à un temps d'échange très apprécié du public autour de son dernier roman, *Les Lionnes de Venise*, habilement interviewée sur son parcours exceptionnel d'écrivaine par l'ancienne professeure de Lettres, Janine Dumoulin.

Tout au long de la journée, le public est venu à la rencontre des nombreux auteurs aux registres divers : aventures, documentaires, contes et légendes, bandes dessinées, etc.

Les enfants ne furent pas en reste, puisque un atelier origami et marque-page ainsi qu'un atelier BD leur étaient dédiés.



Rencontre entre Titou Tugus et Mireille Calmel



Des ouvrages pour tous les âges

OCTOBRE ROSE POUR LA BONNE CAUSE !

Cette année encore, Montendre et ses associations ont participé à la campagne nationale de prévention du cancer du sein, qui se déroule depuis 20 ans chaque mois d'octobre.

Du rose plein les yeux

Pilotée localement par Céline Briaud, adjointe aux affaires sociales, cette opération de sensibilisation a pris la forme d'un enrubannage de la mairie et de l'éclairage des Halles et du parvis de l'Hôtel de Ville par des lumières roses.

En soutien, plusieurs manifestations ont mis du rose dans leur organisation : le Rallye équestre organisé par Equisud 17, le Raid multisport des Serial Azimut Saintongeais, tandis que le Golf-club qui reversait les bénéfices d'une compétition à la lutte contre le cancer.

Tous en rose !

Toutes vêtues de roses, elles sont venues marcher, entre copines ou avec leurs compagnons et ainsi manifester leur soutien au nécessaire dépistage du cancer du sein... Il s'agissait bien sûr des marches « octobre rose » organisées par le CCAS de la Commune de Montendre le 22 octobre, en partenariat avec de nombreuses associations locales. Près d'une centaine de personnes ont ainsi participé à cet événement militant et sportif qui permet aussi de découvrir de superbes circuits pédestres au départ de la cité des Pins.

De nombreux dons ont été récoltés au profit de la fondation Bergonié et au retour, les marcheurs ont pu parcourir les allées du salon du livre à la rencontre des auteurs... après le cœur, la tête et les jambes !



Lâcher de ballons roses

Monsieur et Mme Renaud ne sont plus

Jane et Robert Renaud nous ont quittés à quelques semaines d'intervalle. Ce couple de Montendrais est indéfectiblement lié à l'histoire de notre commune depuis le début des années 40. Par leur engagement dans la vie locale, leur attachement à leur commune d'adoption, leur formidable soif de savoir et de transmission, leur grande humanité, Monsieur et Madame Renaud nous laissent un héritage moral inappréciable. Extraits de l'hommage prononcé par Patrick Giraudeau le 8 décembre dernier lors des obsèques de Robert Renaud.

« Montendre, vous y étiez arrivé très jeune, nommé sur votre premier poste d'enseignant, et vous ne l'avez plus quitté. Vous y avez fait votre vie professionnelle, enseignant les mathématiques à des générations de jeunes. Professeur exigeant mais passionné, vous étiez soucieux de la réussite et de l'émancipation de vos élèves et vous leur avez transmis des connaissances solides, suivant avec intérêt leurs parcours scolaires et professionnels, vous réjouissant de leurs succès. Pour beaucoup, vous demeurez une référence, un modèle.



Jane et Robert Renaud en 2004 lors d'une soirée témoignages sur la Libération de Montendre organisée par l'association Lectura

L'on vous doit l'histoire de notre commune : ce beau livre, **de Mons Andronis à Montendre**, que nous avons offert aux Montendrais aux prémices de l'an 2000, est le fruit de décennies de recherches... Vous aviez cette conscience du temps qui passe et efface les souvenirs, et la volonté de conserver la mémoire des lieux, des événements, l'empreinte des hommes et des femmes du passé. Vous avez ainsi contribué à constituer un fonds documentaire et d'archives inappréciable, un véritable trésor.

Montendre n'avait pas d'histoire, vous lui en avez offert une. Vous étiez notre mémoire, notre référence... quand on s'interrogeait sur le « vieux Montendre », c'est à vous que l'on s'adressait. Vous étiez toujours heureux de partager votre savoir, d'ouvrir vos archives !

Des années durant, vous vous êtes occupés avec votre épouse du Musée des Arts et Traditions que vous aviez créé ensemble dans les années 70, amassant des collections d'objets anciens.

Conseiller municipal de Montendre de 1989 à 1995, vous avez toujours été très engagé politiquement, vous étiez de tous les combats républicains, antiracistes, humanistes, adhérents de la ligue des Droits de l'Homme... Il faut saluer votre implication exemplaire dans la vie associative et culturelle de Montendre : chef de la chorale, conférencier ou rédacteur pour le cercle de généalogie, très actif pour le Téléthon... Vous avez aussi longtemps milité pour le don d'organes et le don du sang, multipliant les interventions dans les établissements scolaires pour promouvoir et défendre ce don ultime de soi. Débats, conférences, expositions, téléthon, grandes mobilisations humanitaires, rencontres associatives... il n'y avait pas de lieu, de manifestation où l'on ne vous croisait pas : rien de ce qui était montendrais ne vous était étranger. ».

EN BREF

Au bal masqué, ohé, ohé

Fin octobre, les parents d'élèves FCPE organisaient un bal costumé dont les bénéfices seront versés au profit des écoles de Montendre. Une manifestation très sympathique, lors de laquelle on a pu danser fort tard grâce à **Crescendo**, le groupe de l'ancienne présidente, Nelly Dhaud. Peu de participants mais une soirée malgré tout très réussie. La FCPE prévoit donc de renouveler l'expérience, à une date plus appropriée et en communiquant plus largement. Qu'on se le dise...

Cérémonies malgré la pluie

Le 12 novembre dernier (foire de la St Martin oblige), les autorités civiles et militaires et les associations d'anciens combattants honoraient avec la population la mémoire des soldats tombés lors du premier conflit mondial... et ce malgré une pluie incessante ! Lors du vin d'honneur qui a suivi à la salle associative de Charde, Isabel Fabien-Bourdelaud, maire délégué, a chaleureusement félicité **Mathis Blanchard**, un jeune porte-drapeau qui participait pour la première fois aux cérémonies montendrais et l'a remercié pour son engagement.

Vice-président

Suite à la démission de Bernard Lalande de son poste de vice-président de la communauté des communes (concomitante avec sa démission du mandat de maire), Patrick Giraudeau a été élu, le 30 novembre dernier, vice-président de la communauté des Communes de la Haute Saintonge.

Souvenir français

Le Souvenir français est à la recherche d'un nouveau président pour le comité de Montendre afin de remplacer M. Gilbert Ribéraud qui ne peut plus désormais assurer ces fonctions.

Pour rappel, le Souvenir Français a pour vocation de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France en entretenant leurs tombes et leurs monuments.

Si vous êtes intéressé pour poursuivre cette œuvre de mémoire, vous pouvez contacter M. Christian Barbe, délégué général honoraire du Souvenir français, 4, rue Chantoiseau, 17100 Saintes, Tél. 06 80 12 06 53.



Mathis et ses parents

MYSTERRA, LUDIQUÉ AU MONDE !



Mysterra, le nom donné au parc des labyrinthes réinventés de Montendre, n'est plus un mystère...

Avec Mysterra®, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a voulu créer à Montendre un parc de loisirs du 21^e siècle, c'est-à-dire un parc qui réconcilie le réel et le virtuel. Nature et technologie partagent le même espace de façon respectueuse, complémentaire, vivifiante et ludique.

Pourquoi avoir choisi d'appeler Mysterra® le futur parc des labyrinthes réinventés de Montendre ?

Ce nom évoque le mystère qui caractérise les labyrinthes, même les labyrinthes réinventés. On avance avec circonspection sans savoir ce qu'on trouvera un peu plus loin, une impasse ou une ouverture pour continuer à avancer. On peut s'y perdre, physiquement ou métaphoriquement. On n'est jamais certain de trouver la sortie...

Le mystère, c'est également celui qui enveloppera les enquêtes et les histoires dans lesquelles vous pénétrerez grâce à vos tablettes ou smartphones.

Ce nom **Mysterra®** évoque également la terre : le parc ne sera pas bitumé, pas habillé de décors artificiels. La nature ne sera pas... dénaturée. La terre, la forêt seront respectées : elles seront le lieu d'accueil du parc et de son public et un élément important des parcours de jeux et de découverte.

Mysterra® est situé dans la forêt de pins communale de Montendre, au bord du lac Baron-Desqueyroux. Onze hectares y sont consacrés.

Un concept simple

S'agissant d'une forêt cultivée en agroforesterie, les pins sont naturellement plantés en ligne et forment donc des couloirs. Il ne reste plus qu'à concevoir le moyen de réaliser un cloisonnement entre les pieds d'arbres pour y aménager un parcours labyrinthique.

Afin de conserver un site le plus naturel possible, c'est la broussaille naturellement présente en interligne sur le terrain qui servira de cloisonnement et les itinéraires seront tracés en son sein.

Par son envergure comme par son originalité, **Mysterra®** sera le premier parc de cette nature en France et en Europe. Les visiteurs de tous les âges y sont attendus, et chacun pourra en faire "son" parc.

En ouvrant **Mysterra®**, la CDCHS a l'ambition de prouver qu'il est possible de concilier la préservation de la nature avec le développement touristique de la Haute-Saintonge, de créer un parc de loisirs tout en préservant la biodiversité, de s'amuser grâce aux technologies numériques sans dénaturer la forêt qui accueille **Mysterra®** et ses visiteurs.

Découverte..

Ces labyrinthes sont des aménagements uniques qui invitent à la découverte des sens et des essences, d'œuvres d'art grandeur nature, de parcours historiques, dans un lieu calme, serein, paisible... mais pas seulement !

et jeu...

Plusieurs parcours proposent en effet des défis captivants, invitant au jeu, au défi, car en utilisant son smartphone ou sa tablette, le visiteur passera en mode « réalité augmentée ». Il verra un labyrinthe se construire devant lui et devra résoudre des énigmes, trouver des réponses pour connaître le fin mot d'une histoire ou débrouiller une enquête.

Vos instruments de navigation seront votre smartphone ou votre tablette, et votre intelligence. Trouver les repères, résoudre les énigmes, élucider les mystères vous permettront de tracer la carte qui vous indiquera la sortie.



Une Maison du Parc Mysterra® éco-responsable en pleine construction

Située à l'entrée de **Mysterra®**, la Maison du Parc accueillera la **billetterie**, la **boutique des objets Mysterra®**, le coin **restauration** et des **salles de réunion** qui seront mises à disposition des professionnels et des groupes. Pour sa conception, deux préoccupations majeures ont guidé les choix du cabinet d'architecture Philippe Madec, pionnier de l'éco-responsabilité en matière de construction :

- La préoccupation d'une bonne insertion dans le paysage (geste architectural, choix des matériaux, localisation).
- La préoccupation du développement durable au travers d'une gestion efficace de l'énergie, de la pérennité des performances environnementales et du confort acoustique et visuel. L'enveloppe bois est l'ouvrage le plus durable du bâtiment : elle est construite pour 60 ans et plus. Les choix

MYSTERRA, LUDIQUÉ AU MONDE !



énergétiques ont été faits dans l'optique de concevoir un équipement naturellement sobre et peu polluant. Le chauffage sera assuré par une chaudière bois à plaquettes. En matière d'éclairage, l'objectif est d'assurer la couverture du maximum de besoins par de la lumière naturelle afin de limiter les consommations d'éclairage artificiel. La surface des vitrages est optimisée pour apporter le maximum

de lumière naturelle sans produire trop de déperditions, ni de surchauffes.

Au final, la Maison du Parc Mysterra® sera à la fois belle, fonctionnelle et respectueuse de l'environnement.

OUVERTURE DE MYSTERRA, LE 5 MAI 2018

Le parc sera accessible depuis le parking par une grande passerelle qui vous conduira dans la Maison du Parc, le grand bâtiment qui s'élève aujourd'hui sur les bord du lac. D'ici, vous vous dirigerez vers la salle d'interprétation... une dernière passerelle et vous atteindrez le parc qui se compose de plusieurs circuits, plusieurs labyrinthes à découvrir indépendamment les uns des autres, sans ordre préétabli.

MiniMysterra®

A l'extérieur du parc, gratuit - Pour les tout-petits, un parcours labyrinthique, amusant, inventif, plein de surprises. A découvrir avant pour se mettre dans l'ambiance... ou après, pour revenir sur Terre !

Mysterrenquête®

Des enquêtes dont les visiteurs sont les détectives grâce à leur smartphone ou tablette. Ils choisissent parmi les scénarii et les niveaux de difficultés proposés. Une énigme est à résoudre et un coupable à découvrir. Au début, les visiteurs nagent en plein mystère. Puis les indices accumulés permettront d'avancer dans un parcours labyrinthique et de découvrir la vérité.

Mystorria®

Montendre est une ville d'Histoire.

Mysterra® s'en inspire pour créer des histoires que les visiteurs vivront grâce à leur smartphone ou leur tablette pour en connaître le fin mot. Dans un parcours labyrinthique, ils découvriront des indices, décrypteront des signes et ils en suivront le fil. En mode facile, difficile ou plus difficile encore.

Mysterraventure®

Deux grands espaces labyrinthiques reliés par un sas. Certains visiteurs choisiront de les emprunter en mode balade contemplative. Les autres les franchiront au pas de course, tel un rallye, pour tenter de trouver l'issue dans le meilleur temps.

Mysterressens®

Ce sera un espace labyrinthique où on se posera et se reposera, en prenant le temps de découvrir les riches essences du terroir de la Haute-Saintonge. Les cinq sens des visiteurs seront sollicités et le smartphone ou la tablette permettront d'enrichir ce parcours sensoriel par des informations sur la biodiversité présente.

Mysterr'art®

Il s'agira d'un espace dédié à l'art et à des artistes contemporains qui créeront des œuvres spécifiquement pour **Mysterra®** et les y exposeront. Le premier artiste de la mouvance « art nature » a été choisi et commencera à

travailler en début d'année 2018. Les visiteurs pourront découvrir ses œuvres en déambulant dans un parcours labyrinthique. Leurs smartphones ou tablettes leur permettront d'être renseignés sur l'artiste et ses réalisations et ainsi percer (un peu) les mystères de la création artistique.

Le premier artiste à investir les lieux sera Bob Verschueren :

Bob Verschueren, une vie, une œuvre

Bob Verschueren est né le 23 octobre 1945 à Bruxelles. Après avoir pratiqué la peinture, il débute en 1978 ses "wind paintings", pigments naturels répandus au vent dans le paysage. De ce tournant décisif, viendra son intérêt pour la nature et le végétal en particulier. Depuis, il a réalisé plus de 350 installations en Europe et ailleurs. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de lieux d'expositions, ses installations sont autant de réflexions sur l'indéfinit lien qu'il y a entre la vie et la mort, sur les liens parfois contradictoires qu'il y a entre l'homme et le reste de la nature.

Mysterra®, parc labellisé Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Depuis sa conception, le parc des labyrinthes réinventés de Montendre s'inscrit dans une démarche de développement durable

et c'est en récompense des efforts réalisés que le ministère de l'Environnement a attribué à **Mysterra®** le label Stratégie Nationale de la Biodiversité. Dès son ouverture, **Mysterra®** sera candidat à l'obtention de la certification NF Environnement « Sites de visite ».





A comme Andronis
Le cinéma de Montendre ouvre ses portes en septembre 2017



B comme Boxe Thaie
une section des Arts Martiaux Montendrais en plein essor.



C comme Cannes major : de nouveaux titres engrangés cette année encore !



D comme Drosers
Le base-ball solidement ancré dans le paysage associatif.



E comme Elektre
La superbe création artistique et participative des Dakatchiz.



F comme Forum des associations, un rendez-vous important qui crée du lien et des rencontres.



G comme Greffage
L'association Mémoire Fruitière à la rencontre des Montendrais.



H comme Haie fruitière
plantée dans le parc de la salle des fêtes.



I comme ITEP
L'institut a ouvert ses portes en septembre dans le quartier Tivoli.



J comme Jujitsu
Un nouvel échange avec Sulz-am-Neckar à travers le sport.



K comme rock school Adon'f
Le plaisir de faire de la musique ensemble dès 5 ans.



L comme Labyrinthe
Le parc et sa maison ouvriront en mai 2018.



M comme les Mousquetaires de la route équestre d'Artagnan qui passe désormais à Montendre.



N comme nuit magique
Le château de Montendre superbement illuminé le 14 juillet.



O comme Octobre rose
Montendre se mobilise pour la prévention contre la maladie.



P comme Paëlla de Onda, un rendez-vous festif porté par des bénévoles mobilisés autour de Raphaël Calderon.



Q comme Quarantième anniversaire du jumelage... sous le signe de l'eau mais surtout de l'amitié !



R comme le traditionnel Repas du CCAS offert en tinnel banquet du début de l'année est un moment de convivialité apprécié de tous.



S comme Serial Azimut Saintongeais
Leur raid est devenu une manifestation sportive phare, grâce à des épreuves sans cesse réinventées.



T comme Tivoli : la viabilisation est terminée et les premières constructions sortent de terre.



V comme Vendéens
Nos ancêtres au cœur d'une journée thématique organisée par le cercle de généalogie.



X comme dans eXil
Une soirée pour évoquer le douloureux parcours des déportés d'hier et des migrants d'aujourd'hui.



Z comme Zéro Phyto

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN VISITE À MONTENDRE



L'ancienne gare de Montendre sera entièrement réaménagée pour accueillir la Maison des Services au Public. Au rez-de-chaussée, on trouvera un point d'accueil du public, un point d'attente assise, un espace confidentiel et une salle de réunion (pour les formations), ainsi qu'une salle d'activité (projet collectif familles), une salle d'activités « ado », plus deux bureaux dédiés à la MSAP dont un espace visiophone... Aux étages sera aménagé un ensemble de huit bureaux nécessaires à l'activité des salariés de l'association.

Le 31 octobre dernier, Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires est venu à Montendre visiter le site de la future Maison des Services Publics (MSAP), située dans l'ancienne gare dont la Commune de Montendre a fait l'acquisition. Accueilli par le maire, Patrick Giraudeau, il y a découvert les plans des aménagements à venir. Les travaux devraient commencer début 2018, pour une ouverture de la MSAP en janvier 2019.

Cette visite a été suivie par la signature, dans l'ancienne bagagerie, d'une convention inédite sur l'accompagnement des usagers dans leurs démarches numériques : elle permet aux agents de LA Maison Pop', centre social labellisé MSAP depuis début 2017, d'accompagner les usagers dans les nouvelles procédures dématérialisées de demande de permis de conduire et de certificats d'immatriculation mais aussi l'élaboration des demandes de titres sécurisés (cartes d'identité et passeports). La convention a été signée par le préfet de la Charente-Maritime, M. Rigoulet-Roze, la présidente de LA Maison Pop', Florence

Gruelles et la représentante de La Poste.

Florence Gruelles en a profité pour rappeler les engagements de l'association qu'elle préside en faveur du service public en milieu rural et sa volonté de proposer un projet de territoire bâti avec et pour la population du bassin de vie.

Après cette visite, le secrétaire d'Etat s'est ensuite rendu au lac Baron-Desqueyroux où Patrick Giraudeau et Claude Belot, président de la communauté de communes de Haute-Saintonge l'ont guidé dans la visite du chantier du « Parc des labyrinthes » porté par la CDCHS. Il s'est montré très intéressé par le concept novateur du futur parc et a promis de revenir en profiter en famille, dès l'ouverture.

NB : le guichet de la gare SNCF de Montendre est fermé depuis le 30 juin. La Maison Pop' a depuis pris le relais du renseignement clients et médiation numérique. Elle garantit ainsi le maintien de l'information et l'accès à la mobilité des habitants sur le territoire. Elle ne fait pas de vente. La borne SNCF, située près du quai de la gare, demeure en place, ce qui permet l'achat de billets.



Patrick Giraudeau a guidé Julien Denormandie dans le chantier de la Maison du Parc et lui a remis avant son départ, plusieurs ouvrages sur Montendre. Avec de nombreuses personnalités dont les députés Jean-Philippe Ardouin et Raphaël Gérard, il a ensuite accompagné le secrétaire d'Etat jusqu'au Centre des Congrès de Jonzac où ce dernier a longuement échangé avec les élus de la Haute Saintonge.

TRADITIONS

La municipalité et la population ont célébré, avec les Associations patriotiques montendraises (FNACA, Anciens Combattants et Médaillés Militaires), les représentants de la Gendarmerie et du Centre de Secours, l'anniversaire de l'Armistice de 1918. La cérémonie avait lieu, comme chaque année, originalité montendraise, le dimanche qui suit le 11 novembre... pour cause de Foire de la St Martin !

Au registre des traditions, les sapeurs-pompiers de Montendre ont présenté début décembre leur nouveau



Recueillement devant le Monument aux Morts de Montendre

calendrier. Devant le conseiller départemental, le maire de Montendre, le président du SIVOM et leurs collègues maires, le capitaine Tessonneau s'est réjoui du recrutement de 8 nouveaux volontaires qui a fait suite à la campagne de communication lancée en début d'année : 4 sont déjà opérationnels. Il a aussi souligné le boom des interventions de 2017 (plus de 700) et réitéré auprès du représentant du Département sa demande de réaménagement de la caserne afin d'accueillir au mieux l'ensemble des effectifs.



Le sapeur Brayan Lerbaudière et le caporal-chef Brice Chery, président de l'amicale des sapeurs pompiers, ont remis le calendrier à Patrick Giraudeau et Jean-Claude Doussin.

BALADE ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Cet ouvrage réunit le travail de l'écrivaine Judith Rapet et de deux aquarellistes, Anne Bosset et Olivia Oudart, qui nous donnent à voir Montendre sous des angles différents et des éclairages inédits... Un délice à lire et à feuilleter, Montendre comme vous ne la connaissiez sans doute pas !



Qui se souvient de l'époque pas si lointaine où Montendre était rythmée par la sirène de l'usine ? De celle, d'avant la Grande Guerre, où les « bourriers » étaient ramassés par la mère Pion avec son poney et sa carriole ? Plus récemment, dans les années 1950, de ces Américains qui se croyaient dans leur far-ouest au volant de leurs grosses voitures ? De ces grandes foires royales qui, depuis le Moyen-âge attiraient toute la contrée, de ces baraquements de bois où furent parqués sans ménagement 650 Espagnols, ou bien encore des prisonniers que l'on enfermait dans le cul-de-basse-fosse du château ? Autant d'événements festifs ou dramatiques qui ont jalonné la vie de cette petite cité pas toujours tranquille...

Que d'histoires passées en ce lieu qui, aujourd'hui

conjugue tradition et modernisme, et tourne son regard vers l'avenir sans oublier d'honorer son passé et de cultiver sa mémoire. De l'Etang Rompu au Free Music, du château des La Rochefoucauld à la maison des Labyrinthes, ce sont de nouvelles structures et de nouvelles institutions qui émergent avec toujours cette même devise : s'inscrire dans l'histoire et créer de nouvelles légendes.

Au fil des pages, histoires inédites et pittoresques anecdotes vont et viennent à travers le passé et le présent. Aquarelles et dessins alimentent cette jolie balade. Un vrai régal !

Judith Rapet, Olivia Oudart et Anne Bosset, *Montendre, Chardes et Vallet, balade entre hier et aujourd'hui*, éditions le Passage des Heures, décembre 2017- 80 p.



L'éditeur Michel Teodosijevic et les illustratrices ont présenté le livre avec Judith Rapet.

COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

2017 dans le rétro : une année à Chardes en images

Cet été, les portails du cimetière avaient été refaits à neuf par galvanisation et depuis la rentrée scolaire, l'école de Chardes est pavoisée de façon réglementaire (drapeaux français et européen et charte de la laïcité).

Plus récemment, la façade des salles associatives

a subi un ravalement (changement des linteaux en pierres de taille, rejointement, nettoyage) : parée des illuminations de Noël, elle a fière allure.

La prochaine fête de Chardes est déjà en préparation : elle aura lieu du vendredi 29 juin au dimanche 1^{er} juillet 2018.



Portails du cimetière refaits à neuf



L'école de Chardes pavoisée



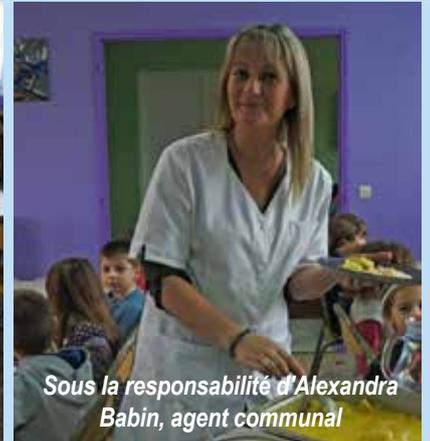
Le repas du CCAS de Montendre, Chardes et Vallet



Les élèves de Chardes et Vallet au cinéma Andronis : séance offerte par la commune pour Noël



La cantine scolaire de l'école de Chardes



Sous la responsabilité d'Alexandra Babin, agent communal



Fleurissement d'automne imaginé et conçu par Emmanuelle Ferreira, agent des services communaux



Fête de Chardes



Ravalement de la façade des salles associatives



Commémoration de l'Armistice de 1918 : vin d'honneur et salut aux porte-drapeaux.



COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET

Une année à Vallet



Fête de Vallet



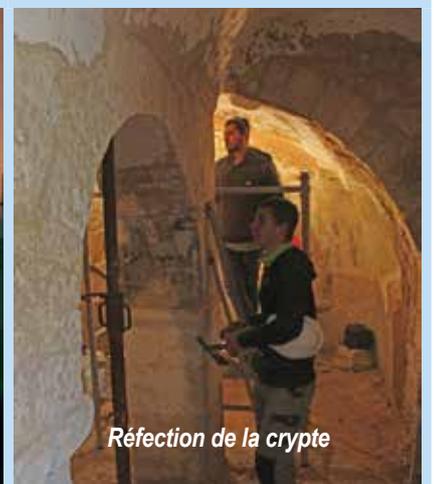
Foyer rural Val et Pontignac



Journées du Patrimoine



Concert au profit des Restos du Cœur
avec Rappel et JC Trio



Réfection de la crypte



Carnaval des écoles



Commémoration du 11 novembre 1918



REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 14 JANVIER 2018

à midi, salle des fêtes de Montendre

Le Centre Communal d'Action Sociale invite toutes les personnes de Montendre, Chardes et Vallet, âgées de 65 ans et plus, au traditionnel repas de début d'année qui aura lieu le dimanche 14 janvier 2018, à midi, Salle Municipale.

Inscriptions en mairie jusqu'au lundi 8 janvier 2018, dernier délai ou par téléphone 05 46 49 20 84.



LE 23 janvier 2018, LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !

Si vous résidez en habitat collectif et recevez la télévision par une antenne râteau collective

AVANT LE 23 JANVIER

Assurez-vous que votre syndic ou gestionnaire d'immeuble a fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. Celle-ci doit être adaptée pour les nouvelles fréquences.

Si tel n'était pas le cas, vous risquez de perdre des chaînes après la date de réaménagement du 23 janvier 2018

N'ATTENDEZ PAS!

Ces travaux sur les logements collectifs doivent être programmés le plus tôt possible, les plannings des professionnels étant très chargés au moment des réaménagements de fréquences

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, que vous habitez en immeuble ou en maison individuelle :

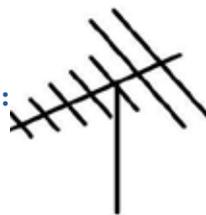
LE 23 janvier 2018

- Procédez à une recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Un tutoriel vidéo et des modes d'emplois par marque téléviseur sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.

- Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de votre domicile reliés à une antenne râteau. Si malgré cette recherche de chaînes, des problèmes de réception persistent, rendez-vous sur : recevoir-latnt.fr ou 0970 818 818 (appel non surtaxé).

** Si vous recevez la télé par câble, satellite, ADSL ou fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements.*



RECENSEMENT ET JDC

(Journée Défense et Citoyenneté)

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.



Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du Ministère des Armées www.defense.gouv.fr/jdc ou prendre contact avec le centre du service national (CSN) de Poitiers.

Centre du Service National de Poitiers, Quartier Aboville, BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX

Tél. : 05.49.00.24.69 - csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr